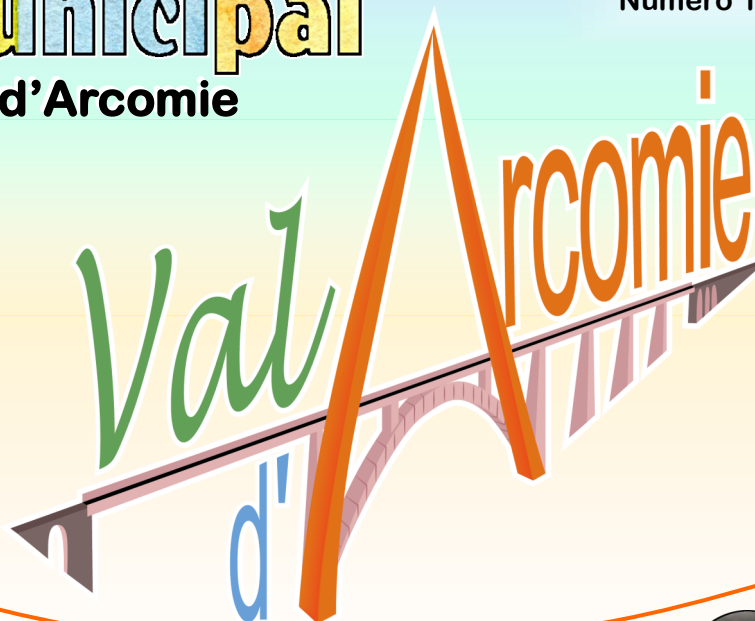
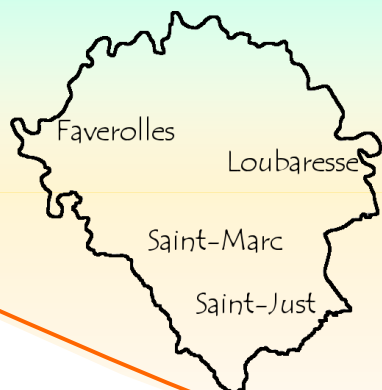


Bulletin Municipal

Commune de Val d'Arcomie

Juin 2021

Numéro 11



Le mot du Maire



Chères val d'arcomiennes et val d'arcomiens

En ce mois de juin, je suis content de vous retrouver dans des conditions meilleures. Le Covid régresse et le vaccin avance. On espère tous que cela restera un mauvais souvenir et qu'une vie presque normale nous attend.

Mon équipe et moi même sommes impliqués et motivés pour mener à bien les missions que vous nous avez confiées.

Des travaux et projets ont été identifiés. Nous avons voté le budget au mois d'avril. C'est un budget dynamique qui va permettre de mettre en œuvre ces travaux et projets. Pour cela, nous avons sollicité des financements tant au niveau départemental que européen. Pour certains, les travaux ont commencé, c'est le cas du local à plaquettes de Faverolles. Pour d'autres nous sommes en attente du feu vert concernant le financement, c'est le cas du projet de création de terrains multi-sports pour nos jeunes. Les routes et chemins ne sont pas oubliés, la commission travaux a validé les travaux à réaliser. Une consultation est prévue cet été pour une réalisation à l'automne. Bien évidemment nous veillons également à accompagner les commerces locaux par des actions concrètes.

Sur le plan culturel, nous avons postulé pour accueillir une oeuvre de la biennale chemin d'art 2021. Vous pourrez la découvrir cet été sur la place de la mairie de Faverolles. Dans la même volonté d'attractivité pour les touristes, mais aussi bien évidemment pour les val d'arcomiens nous allons développer les chemins de randonnées en partenariat avec la communauté de communes.

Je suis optimiste sur la saison touristique au vu du taux de réservation des hébergements de vacances communaux, il en est de même pour les demandes de locations de nos salles des fêtes. Je remercie nos comités des fêtes qui ont remplis notre agenda estival de manifestations prometteuses de bons moments de convivialité.

Enfin il nous tarde de vous retrouver lors des inaugurations à venir de la salle des fêtes de Faverolles, le réseau chaleur qui la dessert ainsi que d'autres bâtiments communaux, et de la salle de Saint-Marc.

Prenez soins de vous, de vos familles, respectons les gestes barrières.

Romuald RIVIERE

Sommaire

Vie de la municipalité	p2
Travaux	p10
Tourisme	p12
Vie associative	p13
Vie quotidienne	p14
Environnement	p18
Focus sur...	p19
Agenda	p22

**Imprimé
par la mairie
Site internet :
valdarcomie.fr**





Budget 2021

Après une année 2020 particulière du fait de la crise sanitaire et du renouvellement du conseil municipal, la commune de Val d'Arcomie a engagé pour 2021 un budget volontariste en phase avec les objectifs définis par l'équipe candidate.

Ainsi, le budget prévisionnel principal s'établit à 1 574 870 € en fonctionnement. Celui-ci est quasi stable par rapport au budget 2020 (+1,5%).

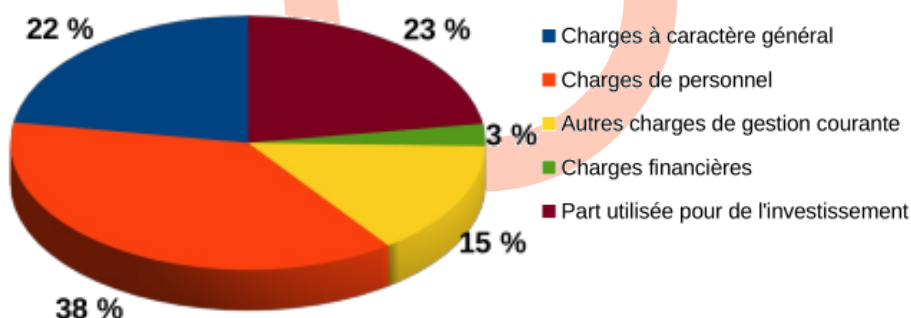
Au-delà du nécessaire fonctionnement, la commune a entrepris la réalisation d'un certain nombre de projets d'investissements. Pour 2021, la section d'investissement s'établit à 1 266 000 € environs.

Ces projets sont pour la plupart en cours d'étude et quasiment prêt à être lancés. Chacun a fait l'objet de diverses demandes de subventions et il convient d'attendre le retour de ces subventions pour donner « les premiers coups de pelle ». Les financeurs sollicités sont l'État, le Département, la Région et parfois l'Europe sur des programmes bien spécifiques.

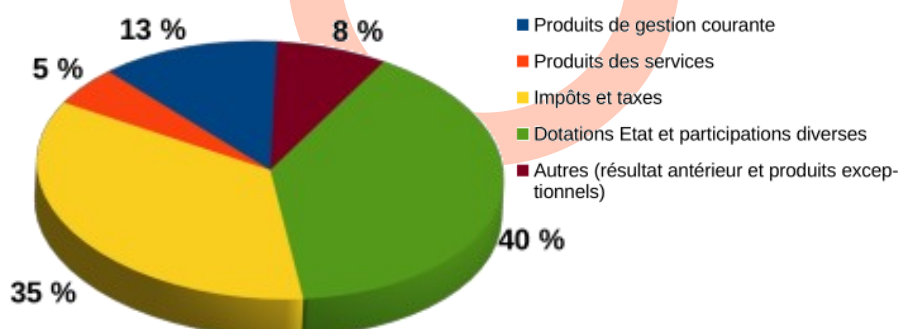
Les dossiers suivant sont en cours d'exécution et devraient sous réserve de l'obtention des subventions voir le jour en 2021 :

- Améliorer et professionnaliser le **travail en régie** (fait par nos agents) en les dotant d'un tracteur, d'un broyeur d'accotement et d'un tractopelle. Formation et spécialisation des agents par l'obtention de certiphyto.
- Assurer la **rénovation énergétique de nos 60 bâtiments** : lancement d'un diagnostic thermique nécessaire pour définir un programme, des priorités et prétendre aux aides mises en place par l'État. Au delà de ça, de nombreux travaux ont déjà été entrepris en 1 an : rénovation toiture presbytère La Bessaire, réhabilitation logement ancienne Poste Faverolles (aménagement d'une salle de douche au rez de

Nature des dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	328 550 €
Charges de personnel	551 950 €
Autres charges de gestion courante	213 442 €
Charges financières	41 340 €
Part utilisée pour de l'investissement	331 238 €



Nature des recettes de fonctionnement	
Produits de gestion courante	196 400 €
Produits des services	78 976 €
Impôts et taxes	544 550 €
Dotations État et participations diverses	616 157 €
Autres (résultat antérieur et produits exceptionnels)	118 787 €



chaussée et changement des menuiseries), construction d'un local à Faverolles pour stocker les plaquettes nécessaires à nos 2 réseaux de chaleur (plaquettes achetées en circuit court à nos agriculteurs), reprise du bâtiment de l'ancienne mairie de Saint Just, travaux d'accessibilité de l'école de Loubresse, ...

- Proposer un **espace d'accueil jeunes enfants** plus grand et adapté en agrandissant la « garderie » de Loubresse.

- Continuer à entretenir notre patrimoine de **chemins et de voies communales** (76 km de voies communales) pour certaines très dégradées et obligeant à faire désormais des travaux lourds
- Intervenir sur le parking communal du Drop pour améliorer son fonctionnement : agrandir la part destinée aux poids lourds et réserver une place aux utilisateurs qui font du covoiturage en attendant la construction d'une aire de covoiturage par Saint Flour Co.
- Proposer à nos jeunes et ados des **Terrains Multi-sports** (Loubaresse, Faverolles et Saint Just) pour qu'ils aient un espace de jeux (foot, volley, hand, basket) pour se retrouver et se divertir. Intervenir sur des travaux de remise à niveau du terrain de foot de Saint Just (aération et réensemencement de la pelouse).
- Être dans le concret du quotidien : adressage, petits travaux d'embellissement, réparation chemins et routes, glissières de sécurité....

Compte tenu de la complexité de ces projets, ceux-ci ont été menés avec l'accompagnement d'architectes et Cantal Ingénierie et Territoires. Sur chacun des

projets sont également sollicités des bureaux de contrôle et bureau d'études pour assurer le respect des règles de construction. L'équipe municipale s'est mobilisée pour piloter ces dossiers et pouvoir être en phase avec les délais imposés par les financeurs. La réalisation effective d'un dossier passe obligatoirement par ces procédures, complexes, trop longues parfois mais nécessaires à l'accomplissement des projets.

Le conseil municipal a également engagé dans le même temps un budget spécifique dédié à l'eau ainsi qu'à l'assainissement. Pour la part investissement, le budget de l'eau s'établit à 564 000 € et celui de l'assainissement à 237 000 €, ce qui permet d'engager la mise en œuvre des schémas de l'eau et de l'assainissement de façon à réactualiser le diagnostic de l'état de nos réseaux et pouvoir programmer les opérations à réaliser dans les 10 ans à venir. Ce programme d'investissement permet de continuer à améliorer notre réseau et intervenir sur les points posant problème (travaux de sectorisation pour recherche de fuites notamment, amélioration du rendement global et suppression des points de dysfonctionnement). Pour l'assainissement, l'effort est porté sur une remise à niveau de l'état des stations d'épuration (petits travaux visant à améliorer leur fonctionnement et l'exploitation).

Elections des 20 et 27 juin



En raison de la double élection, régionale et départementale, la journée du 20 juin a nécessité d'avoir à chacun des quatre bureaux de vote un président et trois assesseurs. Il a donc fallu trouver des volontaires pour tenir les places d'assesseurs manquantes car les effectifs du conseil municipal ne pouvait pas suffire. Le 27 juin, l'effectif est retourné à la normale.

La municipalité tient donc à remercier les nombreux volontaires qui ont permis à la commune de

déployer les quatre bureaux de vote historiques, afin que ce scrutin puisse se dérouler comme toujours au plus près de chacun.

Les résultats des votes, concernant notre commune, par bureau de vote, sont sur notre site internet.





Commission adressage : point de situation

Depuis presque un an, la Commission Adressage présidée par Jean-Claude Chastang œuvre à mettre en place l'adressage de notre commune. Pour rappel, seule l'ancienne commune de Faverolles porte des noms de rue et des numéros. Cette mission de longue haleine suit son cours : La Poste a été choisie comme prestataire de service pour épauler la commune. Après de multiples réunions de la commission adressage avec l'intervenant de La Poste, suite à la sectorisation des voies, des noms de rue ont été choisis, en s'appuyant sur la terminologie historique des lieux de notre commune, et en prenant soins de ne pas faire de doublons avec les noms existant à Faverolles.

Le dossier est désormais dans les mains du prestataire de service qui doit vérifier le choix des délimitations de voie et déterminer les numéros attribués à chaque bâtiment concerné. L'adressage obéit à des règles bien spécifiques et parfois surprenantes, par



exemple, des numéros sont attribués à des bâtiments auxquels on aurait pas pensé (cimetière, église, quelques grandes granges ou des bâtiments agricoles). Dans ces cas précis, le numéro attribué ne sera pas apposé sur le bâtiment mais le lieu sera référencé et géolocalisé dans la base des adresses nationales (BAN).

D'autre part, dans certains hameaux, les maisons porteront un numéro associé au nom du hameau, sans nom de rue. La base des adresses nationales est consultable en ligne par tous à l'adresse : <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale>. Bien entendu, pour l'instant, vous ne trouverez que les bâtiments de l'ancienne commune de Faverolles positionnés dans cette carte en ligne. A la fin de la procédure d'adressage, ce sont toutes les adresses de Val d'Arcomie qui figureront dans cette base.



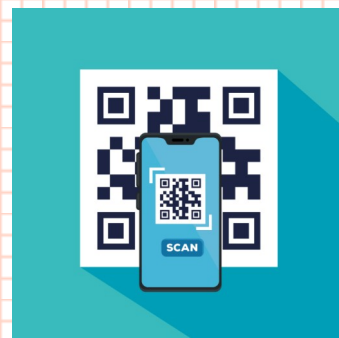
Adhésion de la commune

L'association des Amis du Viaduc de Garabit (AMIGA) existe depuis 2018 et s'emploie à promouvoir, dynamiser et sauvegarder le viaduc de Garabit et la ligne de l'Aubrac, à laquelle l'ouvrage doit sa raison d'être.

Les deux co-présidentes de l'association, Patricia Vergne Rochès et Hélène Bonabal, se sont rendus en mairie pour remercier le conseil municipal d'avoir voté l'adhésion de la commune à leur association.

Des travaux d'urgence ont été entamés sur la ligne de l'Aubrac

pour 3 millions d'euros. Par ailleurs, le Ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari a écrit au sénateur du Cantal Stéphane Sautarel pour le rassurer sur l'engagement de l'état dans ce dossier, en partenariat avec les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.



Connaissez-vous ces drôles de logos carrés pleins de petits carrés qui font leur apparition dans ces pages ?

Ce sont des « QRcodes », du nom de la norme qu'ils utilisent (aussi appelés « Flashcode© » dans le langage courant). Ça permet d'aller directement à une page internet en scannant le code à l'aide d'un smartphone. On accède ainsi rapidement à un complément d'information sur internet, ou à une page web citée dans l'article.



Programme « Récréater »

Le programme de recherche « Récréater » que vous avez pu découvrir dans le dernier bulletin municipal se poursuit. Depuis le printemps, des réunions Récréater du secteur vallée de la Truyère, ont rassemblé des représentants de la municipalité, de la communauté de commune, les offices de tourisme de St Flour et de Ruynes en Margeride, et des acteurs privés du tourisme (commerçants, associations, activité sport et loisir...). Le but était de définir les axes de réflexion pour la mise en valeur de nos territoires. Un premier axe a été déterminé autour du thème de l'eau (lac de Garabit Granval), une réunion sur le terrain a eu lieu à la base de loisirs de Mallet le 28 mai.



veillaient les sens des participants par des approches surprenantes.

Dans la continuité de ce programme, le premier séminaire de l'ensemble des trois territoires du programme Récréater s'est tenu aux Vans en Ardèche les 14 et 15 juin. Celui-ci rassemble cinq communautés de communes (Saint Flour Communauté et Hautes Terres Communauté pour le Cantal, Pays Baume Drobie et Pays des Vans en Ardèche, communauté de commune Gorges Causses Cevennes en Lozère). Notre commune y était représentée par Robert Roussel.

La suite du programme devrait avoir lieu à la rentrée pour éventuellement aboutir sur des propositions concrètes offrant à la population et aux touristes d'autres façons de découvrir notre territoire. Aujourd'hui, pour sortir son épingle du jeu entre les zones rurales de moyenne montagne en matière d'attractivité résidentielle et touristique, il faut arriver à faire émerger ce qui révèle notre identité spécifique, à savoir notre patrimoine matériel et immatériel autour par exemple des activités sportives de nature ou culturelles.



second axe tourne autour du granit, au sens géologique comme au sens transformé. Une seconde réunion a eu lieu à la Roche Branlante de Saint Marc le 7 juin. Dans les deux cas, les réunions proposaient une approche différente de notre territoire. Les ateliers étaient animés par des chorégraphes qui ré-

Une coquille s'est glissée dans la version papier du bulletin : Cette cérémonie n'a rien à voir avec l'appel du 18 juin, il s'agit de la commémoration de l'assassinat de 12 maquisards le 22 juin 1944. Avec toutes nos excuses...



Cérémonie du 18 juin

Une cérémonie de dépôt de gerbe a eu lieu à la stèle de la Résistance de Saint Just, route d'Estremiac, le dimanche 20 juin 2021, en mémoire de l'appel du 18 juin. Cette cérémonie initialement prévue le 4 juillet a été avancée au débotté par les services de la préfecture, ce qui explique la faible participation.

Mairie de Saint Just et agence Postale



Dans le précédent bulletin municipal, il était évoqué le cas de la Mairie de Saint Just avec les problèmes de stabilité de l'angle sud-

ouest du bâtiment. Les travaux ont débuté, vous en saurez plus dans les pages travaux..

L'annexe de mairie de Saint Just a donc été déplacée dans l'ancienne école du village, au rez de chaussée (ancienne salles de classe). A cet endroit, très bien-tôt, vous trouverez la nouvelle agence postale communale de Saint Just, ouverte aux mêmes horaires que l'annexe de Mairie, soit le mardi de 9 à 12h30, le jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h30. C'est la secrétaire de mairie qui officiera aussi pour la poste. Dans cette agence, vous pourrez faire les opérations classiques si vous êtes client de la banque postale : retrait d'argent, dépôt de chèque (le personnel de l'agence n'a pas un accès direct à votre compte, mais un logiciel lui permet de faire

ces opérations).

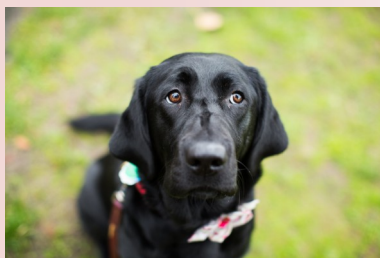
Toute la partie correspondance de la poste sera disponible pour tous : achat de timbres, colis, recommandés... L'ouverture est prévue durant la saison estivale. Ce service de poste de proximité est donc le troisième de la commune après l'agence postale de Faverolles et le point poste situé au restaurant Le Drop de Loubaresse.



Avis aux propriétaires de chiens

Depuis 5 ans qu'existe ce bulletin municipal, c'est la troisième fois que la municipalité va communiquer sur le problème des chiens errants. Rappelons qu'est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Ainsi, il est bon de savoir que la divagation des animaux est depuis long-



temps interdite par arrêtés municipaux des quatre anciennes communes. Les animaux en état de divagation sont sous la responsabilité de leur propriétaire, ce sont toujours les mêmes chiens, les propriétaires sont identifiés. Le préjudice qui peut découler d'un incident ou d'un accident provoqué par un chien errant est à la charge du propriétaire de l'animal incriminé : accident de la circulation avec une auto, une moto ou un vélo, dégât sur d'autres animaux domestiques, morsure, etc. Non, votre chien ne fait pas ce qu'il veut, et il n'est pas chez lui quand il n'est pas accompagné par son propriétaire, que ce soit sur la voie publique ou chez autrui. Vous en êtes responsable.



Déploiement de la fibre : point de situation

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons expliqué le déroulement des travaux de déploiement de la fibre internet. Comme vous avez pu le constater sur le bord de nos routes et dans nos village, le déploiement poursuit son cours. Les trois armoires « Point de Mutualisation de Zone - PMZ » sont en place à Loubaresse, Faverolles et Rageac de Saint Marc. Elles sont désormais reliées au « Noeud de Raccordement Optique » de la commune (ce que l'on nomme tous la cabane téléphonique, sur la RD48 direction Saint Marc).

Pour simplifier, l'opération en cours consiste désormais à relier ces PMZ aux points de branchement optique. Ce sont ces boites souvent sous la chaussée qui relient votre habitation au réseau téléphonique. On peut suivre l'avancement des branchements sur la carte que met à jour régulièrement la régie « Auvergne Numérique », mandatée par la région pour effectuer ces travaux. Vous trouverez la carte à l'adresse internet <https://www.auvergne-numerique.fr/carte-fibre-v2>. Cette carte montre les premières zones où le déploiement a été effectué, principalement au bourg de Loubaresse, au bourg de Faverolles et dans bon nombre de hameaux de Faverolles (points bleus sur la carte). Vous verrez en zoomant maison par maison l'avancement des travaux. Les autres points que vous trouverez et qui sont pour l'instant rouge, donc en cours d'étude, ne seront pas forcément tous équipés de la fibre lors de la première phase de déploiement, à contrario des points bleus.

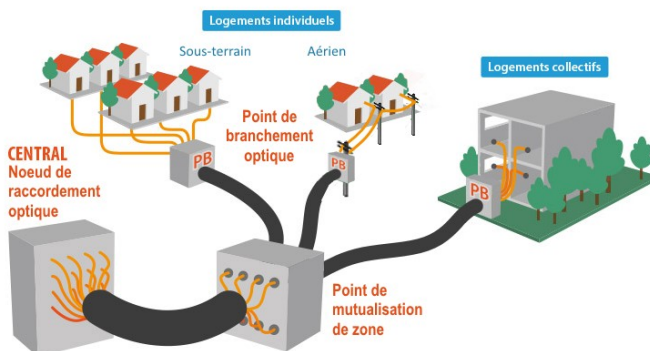
La commune n'est pas acteur de ces opérations et ne dispose pas du programme de déploiement maison par maison. Celui-ci est en constante évolution en fonction des difficultés techniques qui apparaissent en cours de chantier. Vous pouvez demander au cas par cas à la Régie Auvergne Numérique si vous faites partie de la phase de déploiement en cours d'ici fin 2022 ou bien si vous êtes dans la catégorie « Raccordable à la demande », c'est à dire qu'il faudra établir une demande de raccordement début 2023, sachant que le cas se présente pour beaucoup

de monde à l'échelle de la Région. Pour faire votre demande, rendez vous sur la carte citée plus haut, un clic sur le point rouge de votre maison vous ouvre une message, cliquez sur « + d'infos ». Vous obtiendrez alors votre référence technique RIP. Il se présente sous cette forme : IMB/15108/X/00FU par

exemple. Vous pouvez alors demander plus de renseignements sur votre éventuel raccordement prochain à la fibre par le biais du formulaire de contact (bouton « nous contacter » en bas de page). Reportez votre code IMB dans votre demande.

Pour ceux qui n'auront pas la chance de faire partie des premiers servis par le raccordement à la fibre internet, sachez qu'il existe d'autres solutions pour accéder au très haut débit :

- Le Wifimax (internet par onde Radio) par le biais de l'antenne principale située au château d'eau de Puechabrier de Loubaresse, ou bien par une des deux antennes relais mises en place par la commune (Saint Just ou Charmensac de Loubaresse). Opérateur Wifimax : Nordnet, Ozone ou Abeille Informatique. Carte d'éligibilité à cette adresse : <https://wifimax.beeip.net/> (Nota : la couverture de l'antenne relais de Charmensac n'est pas encore mise à jour sur cette carte). Lorsque vous accédez au Wifimax par une antenne relais, seul l'opérateur Abeille Informatique peut vous délivrer l'accès)
- Une box internet 4G : c'est l'internet à la maison par le même réseau que l'internet de votre smartphone. Les grands opérateurs mobiles le propose. Choisissez votre opérateur en fonction de la qualité de réception de la 4G à votre domicile.
- Internet par Satellite : certes cette technologie a très mauvaise réputation en raison de ses débuts catastrophiques, le débit internet n'étant pas à la hauteur des attentes des clients. Depuis janvier 2021, la filiale d'Orange Nordnet commercialise une offre qui s'appuie sur un satellite de dernière génération Eutelsat lancé en novembre dernier. L'offre doit encore évoluer en 2022 avec un nouveau satellite dédié encore plus puissant.





Entretien du petit patrimoine

L'entretien du petit patrimoine communal se poursuit. Ce terme s'entend du patrimoine non immobilier de notre commune, comme les croix, les fours, les fontaines, les aires aménagées... C'est un élément constitutif de notre quotidien et du respect que nous devons à nos anciens. Chaque élément marque le paysage et nous nous devons de l'entretenir, d'abord parce que ce sont des constructions de qualité qui mettent en avant le savoir faire des bâtisseurs et des tailleurs de pierre d'une époque, et parce que c'est la mémoire de nos villages.

L'année dernière, une esplanade avec terrain de pétanque a été aménagée à Auriac de Faveroles avec la participation des habitants.

C'est dans ce cadre que le Comité des Fêtes de Loubaresse a souhaité faire une action en ce début de printemps pour mettre en valeur ces éléments du patrimoine vernaculaire. Ce sont les fontaines du bourg de Bournoncles qui ont été choisies pour défouler nos vaillants membres du comité des Fêtes. Armés de pioches, pelles, débroussailluses et autres, ce sont quatre fontaines qui ont été nettoyées autour du bourg. L'une d'entre elle avait

complètement disparue sous les broussailles, pour les autres, un rafraîchissement s'imposait. La fontaine du cœur du village accueille également une table de pique-nique, idéalement située en bord de route, de nombreux passants y font une halte. Depuis, cet espace a été fleuri et marque idéalement la traversée du village et dénote l'objectif de la commune de rendre le quotidien de chacun plus agréable. Il convient de remercier vivement l'action des mem-

bres du comité des Fêtes de Loubaresse pour leur travail précieux.

Dans cet esprit, le four de Clavières d'Outre (photo ci contre) sera également rénové dans l'année du fait de l'action de quelques habitants. La commune fournit les matériaux et les mets à disposition des volontaires qui par leur savoir-faire redonnent vie à



ce bâtiment. Il s'agit de la réfection totale de la charpente et de la couverture. Une partie de l'achat des matériaux est financée grâce à la recette des ventes de ferraille collectée dans les bennes, le complément par le budget communal. Ce sont des habitants de Clavière d'Outre qui réalisent le chantier.

Ici et là sur l'ensemble de la commune de Val d'Arcomie, les sollicitations sont nombreuses pour des actions de ce genre et la commune veillera à étudier chacune d'entre elles. Nous sommes tous acteurs de notre quotidien, chacun peut à la mesure de ses moyens, apporter une contribution à l'entretien de nos villages.



Avant



Après



Avant



Après

Fontaines de Bournoncles remises en état

Biens de section

Hérités de l'ancien régime, les biens de section constituent une spécificité de certains départements de montagne. Ils sont notamment présents dans le Massif Central en général et le département du Cantal en particulier et souvent accompagnée de coutumes anciennes. Malgré des évolutions législatives et réglementaires importantes au cours de ces trente dernières années, leur gestion constitue pour les communes qui en ont la charge à la fois une richesse souvent non négligeable mais aussi parfois un casse-tête juridique source de nombreux contentieux. L'application de leur réglementation se heurte en effet fréquemment à des réalités locales complexes, subsistances de pratiques anciennes et d'idées reçues encore souvent bien présentes.

Dans le langage courant, ces biens sont souvent qualifiés de « communaux ». Or, il convient de ne pas confondre les biens de section appartenant aux habitants d'une partie de la commune et les biens communaux appartenant à la commune elle-même.

Comme expliqué dans l'édition de janvier 2021, au sein du conseil municipal, une commission biens de section et domaine public a été créée pour traiter ces questions. Elle s'est réunie plusieurs fois pour répondre aux demandes de régularisation de situation foncière inadaptée à la vie actuelle et au besoin d'évolution du bâti. Cela concerne les hameaux de Pidières à Loubaresse, de La Chassagne à Saint-Just et de la Lébrine à Faverolles.

Si certains d'entre vous sont concernés par des situations ubuesques tel que vous n'avez pas la propriété foncière de votre devant de porte, faite une demande écrite auprès de la mairie. Il en est de même pour toute autre demande en lien avec les biens de section ou le domaine public, la commission l'étudiera, un de ses membres vous rencontrera. Ces études se feront, lorsque c'est possible, en regroupant les demandes touchant une même zone géographique.

Pêle-mêle photo de notre commune





Point sur les travaux en régie (réalisés par les agents communaux):

- Aménagement du local point poste à Saint Just : fabrication et pose barreaudage aux fenêtres, préparation et pose revêtement mural, mise en peinture des murs et plafonds, divers aménagements
- Rénovation du gîte n°687 à Saint Just (gîte au dessus de la piscine) : remplacement des revêtements de sol, pose de revêtement mural et pose de parquet flottant, aménagement du palier, peinture de l'escalier et de deux chambres, réfection de la salle de bain (pose cabine de douche, isolation des murs intérieur salle de bain), divers petits aménagements
- Piscine de Saint Just : remise en état des sanitaires et des douches, réfection des joints des dalles autour de la piscine, mise en peinture des barrières, du balcon et de la fenêtre du vestiaire
- Travaux sur le camping de Saint Just : en plus du travail de tonte et de taille habituel, le bloc sanitaire du camping a été repeint en grande partie (photo ci contre)
- Travaux d'entretien des chemins, voirie et des espaces verts (il faut environ 120h d'épaveuse pour passer les 76 km de la commune)
- Travaux sur les logements vacants avant remise en location
- Travaux dans les vestiaires du terrain de foot
- Réfection de chemin au Terran, à Bournoncles et autres
- Engazonnement des extérieurs de la salle de Faverolles



Travaux confiés à des entreprises extérieures

- Travaux (terminés) au logement de l'ancienne poste à Faverolles : Location réaménagée, fenêtres changées, une douche installée au rez de chaussée



- Travaux de consolidation du bâtiment de la mairie de Saint Just :
Les travaux ont débuté fin juin (photo ci contre) pour une courte période et se poursuivront en septembre pour ne pas créer une gêne pendant la période estivale. La circulation par l'escalier du coin de la mairie est interrompue de manière préventive. L'opération consistera à créer des pieux de 6 m de profondeur en béton sous les fondations de l'édifice par une entreprise spécialisée. Toutes les mesures sont prises pour limiter les nuisances.

Les entreprises retenues sont De Rosso (Démolition, gros œuvre), SARL Auvergne Ter Plein (Fondations spéciales),

Entreprise Marquet (Terrassement, voirie et réseaux de distribution) et Charreire (Charpente)

Montant des travaux : 140 000 euros

- Travaux de construction du local à plaquettes bois de Faverolles

Les travaux ont débuté et doivent se terminer fin de l'été (voir photo ci contre du terrassement)

Entreprises retenues : Entreprise Mathieu (Terrassement, gros œuvre) et entreprise Chareire (Charpente et couverture)

Montant des travaux : 90 000 euros



Travaux confiés à des entreprises extérieures (Suite)

- Travaux de remise en état du terrain de foot de Saint Just Les travaux qui ont été réalisés la dernière semaine de juin. Ils se décomposent comme suit :
 - un défeutrage qui permet d'éliminer ou réduire l'accumulation des déchets végétaux en surface
 - un sablage de régénération protège, nivelle les sols et améliore la perméabilité après une aération
 - un décompactage en profondeur pour favoriser la pénétration de l'air et de l'eau et stimuler le développement racinaire
 - un semis de regarnissage afin de renouveler la graminée et augmenter la densité du tapis végétal, le terrain doit être préservé ensuite pendant dix semaines.

Ces travaux ont été attribués à la société Reynov'sport pour 7200 €



- Travaux mise en accessibilité du groupe scolaire de Loubaresse

Période de préparation des travaux à partir du 28 juin. Travaux effectifs à partir du 7 juillet, 1^{er} jour des vacances. Ces travaux sont planifiés sur les vacances scolaires de toussaint et de Noël. Coût : env 70000 euros

- Travaux glissières de sécurité Des travaux de sécurisation de la route de Fonblave seront réalisés dans l'automne par la pose de glissières de sécurité. Travaux réalisés par des agents du département
- Extension du parking du Restaurant Le Drop Une consultation est en cour pour réaliser des travaux d'extension du parking du drop.
- Voirie et chemins La commission travaux a priorisé les travaux à réaliser cette année. Dossier consultation en cours d'élaboration pour la voirie et les chemins avec l'appui du CIT (Cantal Ingénierie et Territoire). Un essai avec une entreprise qui propose une nouvelle technique de réfection des chemins va être réalisé

Investissement en matériel

- Achat d'un nouveau tracteur avec chargeur (Linder de 102 cv) chez les établissements Pignol en remplacement du tracteur Kubota et Renault. Montant de l'investissement (avec déduction de la reprise des existants) : 48 000 €
- Achat d'un broyeur d'accotement (Agrimaster) chez les établissements Pignol. Montant de l'investissement : 7 200 €

TOURISME

La saison touristique 2021 s'annonce sous les meilleurs auspices. Les réservations dans les vingt hébergements touristiques et campings communaux sont en hausse cette année chez nous comme dans tout le département. Pour rappel, l'offre touristique de la commune se compose de 18 hébergements labellisés Gîte de France à Saint Just (7 gîtes dans le bourg, 6 bungalows dans le camping, 5 chalets route de Falcimagne), 1 Gîte de France et 1 hébergement de groupe à Saint Marc, sans oublier 2 campings municipaux avec la piscine de Saint Just en saison. Tout ceci est géré par deux personnes à Saint Just (aidé d'un saisonnier en juillet et août) et d'une personne en temps partiel à Faverolles.

La disponibilité des hébergements de Saint Just et Saint Marc est désormais visible en temps réel sur notre site internet, dans le menu Tourisme. Il suffit de consulter la page qui concerne le type d'hébergement qui vous intéresse (Gîte, chalet, bungalows...).

L'implication et le professionnalisme des personnels en charge du tourisme tient à être soulignée par la municipalité.

Deux maîtres nageurs sauveteurs (MNS) diplômés d'état sont embauchés comme tous les étés. Cette année, comme l'an dernier, il s'agira d'Anicet Maluchnik (photo de gauche) pour le mois de juillet (comme depuis de nombreuses années) et Florian Desmaretz pour le mois d'août, qui a fait sa

première saison chez nous l'an dernier (photo de droite). Les horaires de la piscine de Saint Just seront les suivants : 10h30 à 12h30 les matins sauf le samedi, 14h30 à 18h00 les après midi. Fermeture de la piscine toute la journée du mardi. Nocturnes une fois par semaine, le mercredi soir ou jeudi soir ou vendredi soir au choix du MNS selon les prévisions météo de 20h à 21h30.

Des travaux d'entretien ont été effectués à la piscine et dans les sanitaires du camping de Saint Just. Nos employés du service technique ont donné un coup de jeune à nos installations.

D'autre part, une machine à laver à jetons est mise en place au camping de Faverolles. Les jetons sont en vente à l'annexe de mairie de Faverolles (4 euros, même tarif qu'à Saint Just).



Marche gourmande du comité des fêtes de Loubaresse

Une marche gourmande organisée par le comité des fêtes de Loubaresse a réuni une centaine de participants le dimanche 13 juin 2021. Cette manifestation qui mêle randonnée et gastronomie consistait en une marche de 10 km jalonnée par des étapes gourmandes. Balade et repas étaient proposés pour 15 euros (8 euros pour les enfants).

Le départ a eu lieu à 11h depuis la salle des fêtes. Vers midi, le Birlou a été servi aux Bessaires de Clavière d'Outre, puis un peu plus tard, le pounti préparé par l'auberge paysane a été servi au

four de Clavière d'Outre. La marche s'est poursuivie jusqu'à la ferme-écomusée de Pierre Allègre en empruntant le chemin des écoliers. Les participants ont



dégusté une saucisse (de la ferme des hauts plateaux de St Denis en Margeride) avec un aligot préparé par l'équipe. Enfin, pour déguster le dessert, il fallait marcher jusqu'aux Ruchers de la Margeride où Jérôme Letellier avait préparé des cakes au miel, des madeleines, des guimauves, du « caramiel » (caramel de miel). De retour ensuite à la salle des fêtes, les participants n'ont pas manqué de féliciter le comité pour cette belle initiative.

Soirée Pizzas de l'APE de Loubaresse

L'APE de Loubaresse a organisé le samedi 12 juin 2021 la soirée pizza initialement prévue le 20 novembre 2020 et reporté pour cause de confinement. Les bénévoles de l'APE ont réalisé près de 120 pizzas au four à bois de la ferme de Pierre Allègre. Il y



avait trois choix de pizzas : reine, 3 fromages et tartiflette (au St Nectaire). La manifestation a eu un beau succès et tout le monde s'est régalé. L'APE renouvellera l'opération le 24 juillet. Suivez les réseaux sociaux de l'APE de Loubaresse pour vous tenir informé et passer vos commandes.



L'APE de Loubaresse et le comité des fêtes de Loubaresse tiennent à remercier tout particulièrement Yves Rouzaire, jardinier de l'écomusée et animateur de la ferme de Pierre Allègre originaire de Saint Marc. Il propose toutes les saisons le pain cuit au four à bois de Pierre Allègre. Il est souvent sollicité par les associations locales et transmet bien volontiers son savoir faire. A la saison, il anime des ateliers greffe ou des ateliers taille de fruitier. On le voit aussi souvent sur les réseaux sociaux dans les vidéos de l'Ecomusée. Ce week-end de mi-juin, il n'a pas ménagé sa peine au service de l'APE et du comité des fêtes de Loubaresse. Cuire des pizzas dans ce four était une première pour lui, il a enchaîné le lendemain avec un aligot lors de la marche gourmande.

Rappel : l'écomusée est ouvert tous les après midi sauf samedi jusqu'au 19 septembre 2021. Réservation obligatoire au 04 71 23 43 32. Cuisson du pain au four à bois le mercredi midi.





Plan de relance : numérique à l'école

Une opération nommée « transformation numérique de l'enseignement » a été mise en place au niveau national dans le cadre du plan de relance. Elle vise à soutenir l'effort de toutes les communes souhaitant améliorer les équipements numériques des cycles 2 et 3 de leurs écoles élémentaires (donc hors maternelle). Un projet a été déposé en ce sens pour équiper les écoles de Faverolles et Loubaresse d'outils d'apprentissage modernes. Il s'agira de tableaux numériques sous forme d'écrans tactiles interactifs mobiles sur pied, sorte de tablette numérique tactile géante à destination des instituteurs et des élèves des classes. Ces écrans, avec les ordinateurs, les logiciels et le matériel périphérique annexe, permettront aux élèves d'utiliser des outils pédagogiques numériques ensemble devant toute leur classe. Il est possible d'écrire sur l'écran avec son doigt, d'interagir avec des mots ou des nom-

bres sur l'écran, de projeter un livre placé sous une caméra dédiée, d'utiliser des outils d'apprentissage interactifs... L'écran peut également s'abaisser à hauteur de l'enfant pour qu'il soit à l'aise en l'utilisant. Le plan de relance prend en charge plus de la moitié de l'investissement. Le reste à charge de la commune représente environ 7600 euros pour les deux écoles. La mise en place du matériel se fera durant la prochaine année scolaire.



Biennale d'Art Contemporain

Reportée l'an dernier, la biennale d'Art Contemporain « Chemin d'art 2021 » se déroule cet été sur neuf sites de Saint Flour Communauté, avec neuf œuvres de neuf artistes. L'une d'entre elles est à Faverolles. Les enfants de l'école du village ont écrit suite à la visite, dans leur classe, de l'artiste pendant les travaux d'installation. Voici leur récit :

« Jeudi 24 juin, Lidia Lelong est venue dans notre classe pour expliquer son travail. Elle est artiste, elle fait des sculptures.

Elle a fait un cabane « Miradance » devant la

mairie. Dans la cabane, il y aura une boule à facettes, de la musique et des lumières. Lidia nous a demandé de dessiner la cabane de nos rêves.

Nous nous sommes bien amusées et il nous tarde de rentrer dans la cabane »



Acoustique de la cantine de Loubaresse

Un bureau d'étude en acoustique a analysé le réfectoire de la cantine de Loubaresse afin de rendre l'ambiance sonore des lieux supportable. Les plans, matériaux, et surfaces ont été reproduits en 3D pour pouvoir déterminer avec finesse la solution qui peut être adoptée. Des matériaux absorbants d'ondes sonores seront installés selon les préconisations en période de vacances scolaire.

Voyage scolaire de l'école de Loubaresse

Des enfants de l'école de Loubaresse sont partis en voyage scolaire du 21 au 25 juin. Le voyage était ouvert aux élèves de la moyenne section jusqu'au CM2.

Ils ont séjourné dans le centre de vacance Creil-Alpes à Arâches la Frasse, petite bourgade de montagne de 2000 habitants (Haute-Savoie). C'était un voyage prévu l'an dernier, projet qui n'a pas été abandonné malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, et qui a vu le jour grâce à la pugnacité des organisateurs.

Au programme des enfants, il y a eu beaucoup de randonnée, dont une au sommet du Brévent à plus de 2500 m, la visite du parc animalier du Merlet, de la spéléologie pour les plus grands, de l'accrobranche pour les autres, des jeux de piste, une soirée conte, la visite d'une fromagerie et de l'escalade



(dans la continuité du projet pédagogique « Montagne » (au programme de cette année). Les élèves étaient plus d'une trentaine, accompagnés par les institu-

teurs, l'ATSEM, une de nos employée communale et une personne volontaire extérieure. Il a été programmé une rétrospective et un repas le 2 juillet à la salle polyvalente de Loubaresse.

La Région a pris en charge le coût du transport des enfants. Le reste du voyage est financé un tiers par les parents, un tiers par la commune et un tiers par l'APE de Loubaresse (Association de Parents d'Elève). Ce sont les bénéfices des manifestations organisées par l'APE de Loubaresse qui aident au financement de ce voyage. Merci aux bénévoles qui œuvrent pour l'association.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Sortie au Lioran pour l'école de Faverolles

Les élèves de Faverolles sont allés en randonnée au Lioran le jeudi 1er Juillet, ils racontent :



"Trois parcours étaient proposés : le premier faisait 4.8 km, le deuxième 5.4km et le dernier 8.7km.

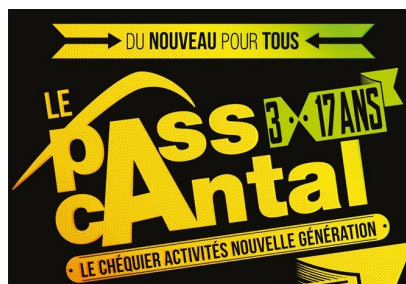
Les petits ont choisi le premier parcours balisé en rose et les grands ont suivi le balisage orange de 5.4 km. Les CE/CM

ont pique-niqué avec les vaches en face du Puy Griou qui signifie « pénible à monter ». Les maternelles/Cp ont pique-niqué près de la cascade. Cette



journée était géniale !"

Pass Cantal / Pass Activ Jeune



Comme tous les ans, le chéquier activités Pass Cantal est en vente. Cette année encore, en raison de la crise sanitaire, il a été décidé de prolonger la validité des

chèques activités Pass Cantal de la saison 2020/2021 jusqu'au 30 septembre 2021.

Si vous ne connaissez pas encore ce dispositif, sachez qu'il a pour but de permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans d'accéder plus facilement à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs. Rappelons qu'avec le Pass Cantal, pour 8 € vous disposez d'un chéquier de 100 € qui vous permettra de faire du sport, d'assister à des concerts, d'aller au cinéma... Les 100 € obtenus sont découpés ainsi :

- 1 chèque activités sportives ou culturelles de 12 € pour une adhésion, un abonnement ou un stage
- 1 chèque activités sportives ou culturelles de 5 € pour de la découverte ou des entrées
- 1 chèque activités sportives ou culturelles ou de loisirs de 5 € pour de la découverte ou des entrées
- 2 chèques de 3 € pour le cinéma
- 2 chèques de 4,50 € pour l'achat de livres ou partitions de musique
- 4 chèques de 1,50 € "Mobilité" pour circuler sur le réseau Cantal Lib'/Stabus
- 2 chèques de 8 € pour des activités saisonnières estivales ou hivernales (à utiliser du 15 juin 2021 au 15 septembre 2021 : activités estivales, ou du 15 décembre 2021 au 31 mars 2022 : activités hivernales)
- 2 chèques de 8 € pour un forfait de ski alpin au Lioran
- 5 chèques de 5 € accueil de loisirs et séjours.



Pour vous procurer le Pass Cantal, c'est sur internet et c'est par ici :

<https://teleprocedures.cantal.fr/PassCantal/>

La vente de l'édition 2021-2022 du Pass'Activ Jeunes a débuté au sein l' Omjs de St-Flour et des Maisons des services de Saint-Flour Communauté comme cel-



le de Ruynes-en-Margeride (Présenter le livret de famille et un justificatif de domicile). Dans ce nouveau Pass'Activ Jeunes, Saint Flour Co a ajouté un chèque piscine et un chèque cinéma supplémentaire en plus de tout ce qui était proposé les autres années. Ainsi, pour un prix de vente de 10 €, vos enfants de 6 à 18 ans pourront profiter des différentes offres de loisirs, de culture et de sports suivantes, tout en valorisant les activités locales :

- Licence sportive ou adhésion culturelle : chèque d'une valeur de 10 € ;
 - Activité nordique : chèque d'une valeur de 3,90 € ;
 - Activité équestre : chèque d'une valeur de 5 € ;
 - Activité nautique : chèque d'une valeur de 5 € ;
 - Piscine : 3 chèques d'une valeur chacun de 2 € ;
 - Cinéma : 3 chèques d'une valeur chacun de 3 € ;
 - Médiathèque et spectacle vivant : chèque d'une valeur de 5 € ;
 - Médiathèque et spectacle vivant : chèque d'une valeur de 3 € ;
 - Musées de France (Ecomusée de la Margeride et Musées de Saint-Flour) : 1 entrée ;
 - Musées : 1 entrée.
 - Des offres de prestataires privés :
 - 1 partie au bowling le 108 : chèque d'une valeur de 6,50 € ;
 - Une entrée « kid » ou « cool » offerte pour une entrée « cool » ou « explor » achetée à Margeride Aventure.
- Concernant les chèques 2020-2021, les élus de St-Flour Communauté ont choisi en raison de la crise sanitaire de prolonger leur durée de validité au 31 décembre 2021 pour les licences sportives, les activités nautiques, équestres et nordiques et les équipements (piscines, cinémas, musées et médiathèques).

C'est l'OMJS Saint Flour qui gère le Pass'Active Jeune financé par Saint Flour Communauté, plus de renseignements au 04 71 23 23 56 .

Aide au permis de conduire

Le principe d'un dispositif d'aide au permis de conduire, pour les jeunes du territoire intercommunal, a été adopté par la communauté de commune en mai dernier. La commune de Val d'Arcomie participe elle aussi à ce dispositif en proposant la même somme aux candidats à la conduite. Il s'agit d'une aide sociale qui permet, sous conditions, d'apporter un complément de financement susceptible de lever l'obstacle à l'apprentissage et à l'obtention du permis de conduire.

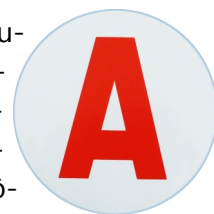
L'aide communale et intercommunale à la mobilité sur le volet "permis de conduire" s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans domiciliés sur une des communes de Saint-Flour Communauté depuis plus de 3 mois et inscrits, suivis et accompa-



gnés par la Mission Locale des Hautes Terres, dont les ressources propres ou celles des parents sont faibles, et en recherche active d'emploi ou en emploi, (après avis de Pôle Emploi, de la Mission Locale des Hautes Terres ou de Cap Emploi) ou bien en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, contrat garantie jeune ou stage professionnel.

L'aide de 400 € est supportée par la commune et l'intercommunalité, à hauteur de 200 € chacun.

Renseignements et conditions : téléphonez à la Mission Locale de Saint-Flour au 04.71.60.40.25



Bennes à ferrailles

Les bennes à ferraille sont mises en place comme chaque année aux endroits habituels. L'argent récolté par la commune servira à soutenir un projet concernant le petit patrimoine. Les dates sont les suivantes :

- A Saint-Just du 28 Juin au 12 Juillet inclus (Parking de la station d'épuration)
- A Loubaresse du 12 Juillet au 26 Juillet inclus (à Puechabrier derrière le bâtiment)
- A Faverolles du 26 Juillet au 16 Août inclus (sur le parking matériels Cuma à côté du cimetière)
- A Saint-Marc du 16 Août au 30 Août inclus (à l'entrée du bourg sur le parking)

Vous pouvez y déposer les ferrailles, des vieux appareils ménagers (hors congélateurs et réfrigérateurs). Pas de bois, de pneus ni de matelas... Les déchets déposés à coté de la benne ne seront pas collectés.



Remorque réfrigérée

Des travaux ont été effectués par les employés municipaux pour remettre en état la « remorque frigo » de la commune mise à disposition des associations de Val d'Arcomie. Cette outils mobile indispensable pour garder nos boissons fraîches lors des manifestations a été consolidé, repeint, et doté d'un éclairage intérieur et extérieur.

Les moules perlières de la Truyère et de ses affluents

Une réunion d'information sur la sauvegarde des moules perlières de la Truyère s'est déroulée en première partie du dernier conseil municipal. Anthony Caprio, chargé de mission Natura 2000 de Saint Flour Communauté est venu exposer les enjeux autour de ce mollusque d'eau douce et les perspectives sur le territoire en lien avec la démarche Natura 2000.

Pourquoi la Moule perlière ?

De son latin *Margaritifera margaritifera*, la Moule perlière pourrait avoir donné son nom à la Margeride, aussi appelé la Margarida dans la revue d'André SOUTOU datant de 1956. En effet, le bassin versant de la Truyère accueille encore aujourd'hui une des plus belles populations de moules perlières de France et d'Europe occidentale.

Présente sur le bassin versant, il s'agit tout de même d'une espèce dont les effectifs ont diminué de 99% en France et qui a disparu de nombreux cours d'eau. Cela en fait un des bivalves les plus menacés au monde. Sur les cours d'eau où elle est encore présente, il s'agit pour la plupart de populations vieillissantes sans que les jeunes individus arrivent à atteindre la maturité sexuelle, qui est tardive pour cette espèce



(entre 7 et 15 ans). Il faut dire qu'elle peut atteindre près de 100 ans en France et jusqu'à 250 ans dans les rivières froides de Russie.

Très sensible à sa qualité d'habitat et autrefois convoitée pour ses perles malgré que très peu en produisent (1 perle pour 1 000 à 5 000 moules), elle est aujourd'hui protégée, car en danger critique d'extinction.

De par ses très hautes exigences de qualité d'eau et d'habitat, la préservation de cette espèce permettra aussi la préservation de cours d'eau de qualité, bénéfique à l'ensemble des autres espèces, mais aussi aux activités en lien avec les rivières (agriculture, eau, loisir...).

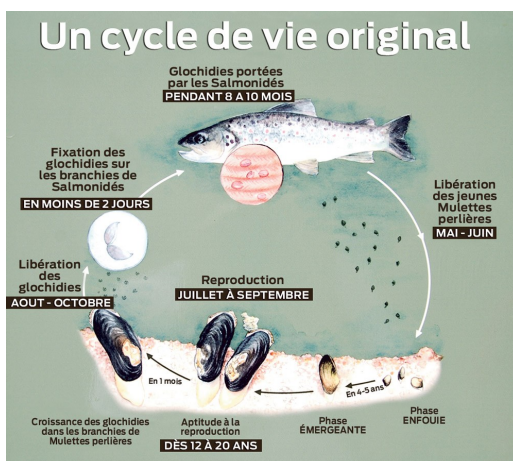
Au premier rang, la Truite fario dont la Moule perlière

est dépendante pour sa reproduction. En effet, les petites moules libérées dans l'eau doivent impérativement passer par une phase d'accrochage dans les branchies des truites pour grandir et après tomber dans le substrat dans lequel elles s'enfouiront quelques années avant de ressortir.

Natura 2000 pour une gestion locale

Pour permettre le maintien de cette population de moules perlières sur le bassin versant de la Truyère, les services de l'État ont proposé d'étudier les possibilités d'étendre le site Natura 2000 « Section à moule perlière » à l'ensemble de cette rivière, mais aussi à quelques affluents à enjeux. Ce travail comprend une compilation de l'ensemble des connaissances et une concertation locale afin de proposer le site le plus adapté à ce secteur de Margeride et d'Aubrac.

L'objectif de ces sites est de préserver la biodiversité tout en maintenant et développant des activités humaines. Apport de connaissances, mise en place d'actions de sensibilisation et de ges-



tion auprès de personnes volontaires, sont autant d'action à développer en impliquant les acteurs locaux. Sur ce secteur de la Truyère, le périmètre pourrait comprendre les cours d'eau, les berges et potentiellement les parcelles riveraines si elles sont comprises dans un périmètre de 100 m autour du cours d'eau. Sinon, une limite de 35 m en milieu agricole sera établie et une limite de 10 m en milieu forestier. Les zones urbanisées, bien que peu nombreuses le long de ce cours d'eau sont exclues de la proposition de site.

L'ensemble de ces éléments a été présenté lors de ce conseil municipal, à Val d'Arcomie comme c'est le cas pour d'autres communes et territoires, afin de proposer le site le plus pertinent vis-à-vis des enjeux nationaux de préservation de la Moule perlière, mais aussi vis-à-vis des usages et activités sur le bassin versant.



Reprise du Relais des sites de Faverolles

Catherine Falcon a cédé la gérance de son bar hôtel restaurant, le Relais des Sites, à Marie Védrine au 1^{er} mars 2021. Marie a donc repris cette gérance en période de fermeture des restaurants au public mais cela a permis la continuité du service de la cantine pour les enfants de l'école de Faverolles, une vingtaine d'entre eux y mangent tous les midis.

De plus, pendant cette période compliquée, Marie a mis en place deux soir par semaine la vente à emporter de pizzas et de burgers, les mercredi et vendredi, sur commande avant 19h. Cette offre a beaucoup plu à la clientèle et la vente à emporter perdure. Toutes les quinzaines, le Relais des sites propose un plat emblématique, sur place ou à emporter. Il a pu s'agir de moules-frites, coucous, paëlla, tête de veau, jambon braisé ou encore ris de veau aux morilles. Les plats sont proposés à partir de 10 euros, également sur réservation.

Depuis la réouverture des bars et restaurant, le Re-

lais des Sites est ouvert tous les jours midi et soir sauf exception. L'hôtel comporte cinq chambres. Le menu du jour est proposé à 13 euros. Quelques plats sont proposés à la carte. C'est une cuisine traditionnelle. La clientèle est satisfaite.

Suivez l'actualité du Relais des Sites sur Facebook @Le Relais des Sites. Contact/Réservation au 04 71 23 47 80 ou 06 38 15 30 75.



Les secrets de Pauline



Pauline Vidal est une jeune femme de 30 ans, maman de 2 jeunes enfants, avec déjà un beau parcours professionnel dans le domaine des soins esthétiques et du bien être. Dotée d'un CAP depuis 2010, Pauline a travaillé

au centre thermal de La Chaldette, puis comme salariée à l'institut de beauté Parfumerie-Séduction de Saint Chely d'Apcher. Elle s'est ensuite associée avec son employeur et à co-géré ce salon pendant 5 ans.

Aujourd'hui, Pauline a créé une micro-entreprise baptisée «Les Secrets de Pauline». Cette ancienne habitante de Clavières d'Outre se lance dans ce nouveau projet pour proposer un service original au plus près des val d'arcomiens et des habitants d'autres communes alentours. Il s'agira d'un « beauty truck », c'est à dire un camion-beauté, sorte de salon de soins esthétiques mobile, un peu à la manière du « Coif'Truck d'Elo », le camion salon de coiffure qui arpente nos villages régulièrement.

Pauline vient d'acquiescer le camion, c'est un grand

utilitaire qui ressemble encore à un utilitaire. Il va être aménagé très bientôt par une entreprise spécialisée en un salon mobile avec tout l'équipement nécessaire. Pauline y prodiguera les soins esthétiques classiques (épilation, vernis semi-permanent, soins visage, ongles...) mais aussi des massages relaxant ou énergisant. Elle proposera aussi à la vente les produits cosmétiques de la marque Nohem, marque française bio et écoresponsable. Son « beauty truck » se verra orienté beauté et nature. Elle sillonnera Chaudes Aigues, Saint Juery, St Urzize et Val d'Arcomie entre autres, avec des points fixes et du domicile. Les tarifs pratiqués seront du même ordre que les tarifs en institut, avec carte de fidélité et réductions.

En attendant que le camion soit prêt, Pauline officie déjà à domicile sur demande en proposant quelques soins esthétiques. Elle se veut reconnaissante envers toutes les personnes qui l'aident à mettre en place ce projet et ceux qui la soutiennent déjà. Pour les soins à domicile, vous pouvez prendre rendez-vous au 06 66 31 87 43. Vous pouvez suivre son actualité sur sa page Facebook « les secrets de Pauline », ou encore sur Instagram.



FOCUS SUR ...



Simon Gohier propose un nouveau service de désinsectisation de nid de guêpe et de frelons dans notre secteur géographique. Ce jeune entrepreneur de 26 ans, logé à Loubaresse, n'est autre qu'un neveu de Jérôme Letellier, notre apiculteur des Ruchers de la Margeride.

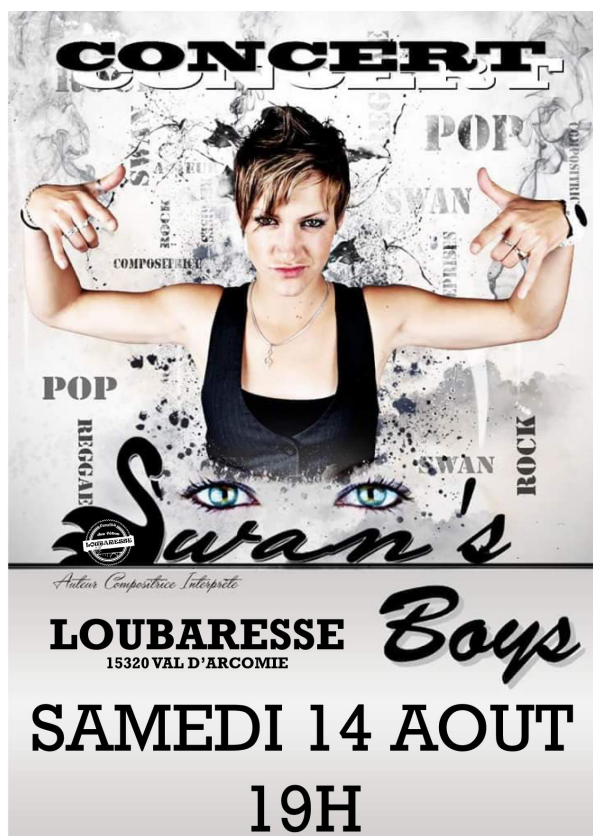
Après une formation ad hoc et la certification « CertiBiocide » en poche, Simon s'est lancé dans cette activité qui manquait dans notre secteur. Lorsqu'il s'agit de guêpes ou de frelons, il est procédé à la destruction du nid à l'aide de poudre de pyrèthre. Lorsqu'il s'agit d'abeilles, l'essaim est récupéré délicatement puis déplacé dans une ruche. L'intervention se fait en équipement d'apiculteur ou en tenue spécifique lorsque la poudreuse est utilisée. Une perche télescopique peut monter jusqu'à 10 m. Le véhicule de Simon Gohier est équipé d'une échelle de 6 m.



Stop-Frelons.net à Loubaresse

Dans certaines conditions, l'enlèvement d'essaims d'abeille peut être gratuit. Le traitement d'un nid de guêpes ou de frelons est facturé à partir de 90 euros. Le frelon asiatique, arrivé dans le sud-ouest de la France en 2004, continue à coloniser petit à petit le territoire. Il a été vu sur le toit de la Cathédrale de Saint Flour l'été dernier. Sa piqure n'est pas plus dangereuse que celle d'un autre hyménoptère (guêpe, bourdon...) mais il est très nuisible envers l'abeille domestique.

Vous pouvez contacter Simon Gohier au 06 43 28 74 36. Tous les renseignements et tarifs sont en ligne sur www.stop-frelons.net. Vous pouvez aussi prendre directement rendez vous en ligne sur ce site au jour et à l'heure désirée.



Elevage de poules pondeuses Bio

Un élevage de poules pondeuses bio est en construction à Faverolles, sur la route des Ollières. Les travaux sont presque terminés. Les immenses bâtiments et les terrains adjacents accueilleront plus de 20 000 poules pondeuses. Nous reviendrons sur cette nouvelle activité agricole lors de notre prochain numéro.



RAPPEL

Contactez la mairie ou les élus

Horaires d'accueil du public

Mairie de Val d'Arcomie à Loubaresse :

Lundi : 8H30 - 12H30

Mardi, Mercredi et Vendredi : 8H00 - 12H00

Permanences :

- Faverolles :
Lundi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Mercredi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h00
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
- Saint Just (à l'ancienne école) :
Avec prochainement l'agence postale
Mardi : 9H00 à 12H30
Jeudi : 13H30 à 17H00
Vendredi : 13H30 à 16h30
- Saint Marc :
Mardi : 13H30 à 16H30

- Agence postale de Faverolles :
Les matins 10h à 12H du lundi au vendredi

Coordonnées :

- Adresse postale :
Mairie de Val d'Arcomie
Bourg de Loubaresse
15320 Val d'Arcomie
 - Mail :
mairie@valdarcomie.fr
 - Téléphone :
04 71 73 70 11 du lundi au vendredi 9h30 à 12h puis 13h30 à 17h (Choix 1)
 - Site Internet : valdarcomie.fr
 - Page Facebook "Val d'Arcomie"
- Le Maire et les adjoints sont disponibles sur rendez-vous.

Depuis la création du site internet de la commune, il existe une page permettant de signaler à la mairie les petits tracas du quotidien à l'aide d'un formulaire en ligne. Menu "Pratique" puis "Signaler", ou adresse directe <https://valdarcomie.fr/signaler/>

A l'aide du coupon ci-dessous, vous pouvez également vous exprimer directement :

- pour signaler un problème, poser une question
- pour faire une suggestion ou une remarque



Remplissez ce coupon, découpez le et déposez le dans une des boîtes aux lettres d'une mairie de la commune

Nom :	-----	Prénom :	-----
Adresse :	-----		
Numéro de téléphone pour être recontacté le cas échéant :	-----		
Votre message :	-----		

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Comme toujours, pensez à consulter l'agenda mis à jour en temps réel sur notre site internet pour vous tenir informer des dernières modifications. Association : pensez à tenir au courant l'administrateur du site (administrateur@valdarcomie.fr)

DATE	EVÈNEMENT	LIEU	ORGANISATEUR	CONTACT RESA
mer 14 juillet 2021	Concours de pétanque / Grillades-frites le soir	Saint Just	AS St Just	
sam 17 juillet 2021	Randonnée du four de Pouzol	Pouzol	Les Falageois	06 47 90 51 04
mer 21 juillet 2021	Marché de Pays	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	07 82 39 48 59
sam 24 juillet 2021	Pizza au four à bois de la ferme de Pierre Allègre	Loubaresse, écomusée	APE Loubaresse	06 95 94 10 00
mer 4 août 2021	Marché de Pays	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	07 82 39 48 59
dim 8 août 2021	Randonnée 9h, Saucisse-Aligot le midi, Concours pétanque à 15h	Saint Marc	Comité d'animation Saint Marc	06 70 47 19 44
jeu 12 août 2021	"Route de l'énergie" à Garabit. Rando pedestre + canoë depuis base de Mallet 11h. Démo de Fly-board base nautique à 14h	Base loisirs Base nautique Faverolles	routedelenergie.fr www.motonautisme-garabit.fr	https://www.routedelenergie.fr/
jeu 12 août 2021	Route de l'énergie" suite. "Le grand Jeu" : Animation gratuite balade en famille avec des énigmes sur un parcours d'environ 2km (RDV 20h)	Place de la Mairie - Faverolles	OMJS routedelenergie.fr Chemins d'Art	https://www.routedelenergie.fr/
sam 14 août 2021	Apéro concert	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	07 82 39 48 59
dim 15 août 2021	Fête du village	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	07 82 39 48 59
mer 18 août 2021	Tour du Cantal Pedestre	Départ Salle de Faverolles	Les Falageois	06 47 90 51 04
dim 22 août 2021	Randonnée du four d'Auriac	Auriac de Faverolles	Les Falageois	06 47 90 51 04
mer 25 août 2021	Marché de Pays	Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	07 82 39 48 59
dim 5 septembre 2021	Fête patronale de Saint Just – Spectacle animalier	Saint Just	AS Saint Just	
jeu 23 septembre 2021	Arrêt du "Six Bridges Rallye" à Garabit	Garabit	Six Bridges Rallye / Saint Flour Co	https://sixbridges-rallye.de/
sam 30 octobre 2021	Fête d'halloween	Salle de Loubaresse	Comité des fêtes de Loubaresse	07 82 39 48 59



JUILLET

MERCREDI 7 JUILLET
A partir de 16h: Vide grenier, Marché de pays
aligot/saucisse sur réservation

MERCREDI 13 JUILLET
Retraite au flambeau 20h30

MERCREDI 21 JUILLET
A partir de 16h: Vide grenier, Marché de pays
aligot/saucisse sur réservation

AOÛT

MERCREDI 4 AOÛT
A partir de 16h: Vide grenier, Marché de pays
aligot/saucisse sur réservation

FÊTE PATRONALE 14-15 AOÛT
SAMEDI: 19h Apéro-concert/ Swan's Boys
DIMANCHE: 8h Tripoux, 17h spectacle de rue, banda,
20h jambon a la broche aligot,
22h Feu d'artifice, DJ Dylan.

MERCREDI 25 AOÛT
A partir de 16h: Vide grenier, Marché de pays
aligot/saucisse sur réservation

Cet été à LOUBARESSE

Réservations et informations : 07 82 39 48 59 / 06 33 01 89 37

